



Engagés par nature

ANIMAUX ERRANTS SYNTHESE 2010

- Thau agglo doit mettre en œuvre un **service de garde et de capture** pour les animaux dangereux ou errants.
- Thau agglo a participé à la construction d'une fourrière animale et d'un refuge sur la commune de Villeneuve-lès-Maguelone la **fourrière NOE** en groupement avec la Communauté d'Agglomération de Montpellier, la Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau et les communes de Mauguio et de Palavas.
- la SPA a été désignée comme attributaire du marché d'exploitation de cet équipement.





- La mise en service de la nouvelle fourrière animale « Noé » est intervenue le 20 avril 2010.

- Le marché pour la capture des animaux a été attribué à la SA SACPA pour un an renouvelable 2 fois. Un agent est affecté à temps plein sur le territoire de Thau aggro.

-436 animaux sont entrés à la fourrière animale Noé pour Thau aggro :

- 327 animaux errants ou dangereux capturés par la SACPA (dont 43 conduits au préalable chez un vétérinaire pour recevoir des soins conservatoires)
- 109 animaux amenés directement par des particuliers

- Le marché capture fait l'objet d'un paiement mensuel forfaitaire.
- Les sommes dues au titre des coûts d'exploitation de la fourrière sont réparties entre l'ensemble des membres du groupement au prorata de la population INSEE de chacun des groupements de communes ou communes, soit 16,94 % des sommes à régler pour Thau agglo.
- Les recettes issues du remboursement des frais payés par les propriétaires des animaux récupérés sont reversées aux membres du groupement de commandes au prorata de la population.

-Montants imputés sur le budget 2010 :

intitulé	montant € TTC
Fonctionnement fourrière	70 275
Capture des animaux	67 080
Soins vétérinaires	4 748
<i>Total dépense</i>	<i>142 103</i>
Recettes fourrière	10 224
Total général	131 879